



Saint-Nazaire, le 24 septembre 2020

RÉUNION MENSUELLE CSE

COMPTE RENDU CGT SEPTEMBRE 2020

Point sur les mesures sanitaires

Les tests COVID pour les quelques 500 personnes prévus en essais mer du H34 ont été positifs pour 4 à 5 personnes. Nous avons demandé l'arrêt du critère maladie dans la prime de présentisme : c'est un non de la part de la direction ! Attitude que nous considérons comme irresponsable du point de vue de la santé publique.

D'autre part nous avons demandé un renforcement en moyen et en effectifs des équipes de nettoyage. La direction dit avoir quasiment doublé les interventions de nettoyage mais n'a pas répondu sur les effectifs. Pour nous, c'est les effectifs qu'il faut doubler !

Nous avons demandé aussi la pérennisation des lavabos à bord. La question va être abordée en CSSCT.

Bilan des jours pris aux salariés pendant le confinement

Le confinement a été payé en partie par l'Etat (c'est-à-dire nos sous !) par le biais de du chômage partiel, en partie par nos propres compteurs temps. En voici le détail :

ARTP employeurs, congés payés, jours de récupération et jours de CET pour **20508 jours**.

Chômage partiel pour un total de **34105 jours**. Admettons s'il n'y avait pas eu du télétravail, 36 jours de confinement pour 3300 salariés cela aurait fait **118800 jours**.

Comme il y a **54 810 jours** de télétravail jusqu'à mi-juillet, ces chiffres abstraits montrent surtout que le confinement, on se l'est en grande partie payé nous-même !

Nous aurons certainement à en rediscuter lors des prochaines NAO...

Des nouvelles de l'emploi

Il y a un ralentissement de la charge prévu. Du coup alors que les intérimaires en régie étaient autour de 300 depuis des années, ils sont tombés à 66 au mois d'août !

Lors du prochain CSE d'octobre, la direction veut nous présenter des chiffres réévalués de sa politique d'embauche.

Pour nous la question est qu'il faut embaucher et former massivement.

Réduire le temps de travail de toutes et tous sans perte de salaire.

Répartir la charge de travail entre ceux qui en ont un et les privés d'emploi, en embauchant en CDI, à commencer par les intérimaires et apprentis qui ont travaillé sur site.

PROCHAIN CSE, FIN OCTOBRE.